

Les séquences figées en tunisien : le cas de la reduplication de « Allah » الله

Lassaad OUESLATI
Faculté des Sciences Humaines et Sociales
Université de Tunis (Tunisie)

Résumé

Il s'agit de montrer dans cet article que la reduplication est loin d'être un phénomène marginal. Elle se trouve à la croisée des disciplines linguistiques. Elle est en rapport avec l'idéophonie. Elle peut être considérée comme un procédé de formation lexicale tout comme la dérivation et la composition. Sur le plan syntaxique, la reduplication dépasse les parties du discours pour s'appliquer à des énoncés autonomes. La dimension sémantique n'est plus à démontrer tellement les charges sémantiques produites de ce phénomène sont multiples. Pour vérifier ces aspects, nous procéderons à la description de différents types de reduplication dans le parler tunisien.

Mots clé : reduplication, polylexicalité, articulation, interjection, prédicat.

Resumen

En este artículo se pondrá de manifiesto que la reduplicación dista mucho de ser un fenómeno marginal. Se encuentra en la encrucijada de distintas disciplinas lingüísticas. Está relacionada con la ideofonía. Se la puede considerar como un procedimiento de formación léxica al igual que la derivación y la composición. En el plano sintáctico, la reduplicación va más allá de las categorías gramaticales para aplicarse a enunciados autónomos. Ya no procede demostrar su dimensión semántica habida cuenta de la multiplicidad de los contenidos semánticos de ese fenómeno. Para comprobarlo, procederemos a la descripción de distintos tipos de reduplicación en el habla tunecina.

Palabras clave: reduplicación, polilexicalidad, articulación, interjección, predicado.

Abstract

The purpose of this paper is to show that reduplication is far from being a marginal phenomenon. It is at the crossroads of linguistic disciplines. It has to do with ideophony. It can be seen as a lexical training process just like derivation and composition. Syntactically, reduplication goes beyond parts of speech to apply to stand-alone utterances. The semantic dimension no longer needs to be demonstrated because the semantic charges produced by this phenomenon are numerous. To verify these aspects, we will proceed to the description of different types of reduplication in the Tunisian language.

Keywords: reduplication, polylexicality, articulation, interjection, predicate.

Resum

En aquest article es posarà de manifest que la reduplicació dista molt de ser un fenomen marginal. Se situa a la cruïlla de diferents disciplines lingüístiques. Està relacionada amb la ideofonia. Se la pot considerar como un procediment de formació lèxica com la derivació i la composició. En el pla sintàctic, la reduplicació va més enllà de les categories gramaticals per a aplicar-se a enunciats autònoms. Ja no cal demostrar-ne la dimensió semàntica atesa la multiplicitat dels continguts semàntics d'aquest fenomen. Per a comprovar-ho, procedirem a la descripció de diferents tipus de reduplicació en la parla tunisiana.

Paraules clau: reduplicació, polilexicalitat, articulació, interjecció, predicat.

Introduction

La reduplication est loin d'être un phénomène marginal ou isolé. Elle se trouve même au centre de nombreux phénomènes linguistiques. Étant définie comme un procédé de redoublement de phonème, de syllabe, de mot ou même d'énoncé, la reduplication se trouve à la croisée des disciplines. Elle associe en effet la phonétique à la syntaxe, à la sémantique et à la pragmatique, le contenu sémantique de l'unité redupliquée étant l'objectif ultime de ce procédé. Sur le plan morphologique, la reduplication peut revêtir de nombreuses formes. Quant au niveau syntaxique, outre la diversité des catégories grammaticales susceptibles d'être redupliquées, les unités issues de ce procédé de formation lexicale peuvent assurer de nombreuses fonctions syntaxiques. Sémantiquement, les valeurs associées aux différents contextes d'emploi sont aussi variées que ces derniers.

Notre objectif étant l'examen de la reduplication de la séquence « Allah » الله « Dieu » en arabe tunisien, nous tenterons en premier lieu de montrer que ce phénomène est bien réel et digne d'étude étant très fréquent dans de nombreuses langues. De plus, l'étudier ne peut se faire sans rapprochement avec l'exclamation, l'interjection et l'idéophonie, étant donné les points communs entre toutes ces formes et les valeurs sémantiques et expressives qu'elles sont censées exprimer. Nous examinerons, en deuxième lieu, les différentes reduplications dans le parler tunisien, leurs formes et leurs valeurs sémantiques et pragmatiques. Nous focaliserons notre étude, en dernier lieu, sur l'exemple de la reduplication de la séquence « Allah ».

1. La reduplication : un phénomène linguistique multidimensionnel

En dépit de son importance, la reduplication n'a pas bénéficié d'un grand intérêt de la part des linguistes. Elle a été toujours étudiée dans un angle d'attaque bien particulier permettant de mettre en lumière d'autres questions telles que la phonétique, la phonologie, les valeurs sémantiques et pragmatiques comme l'intensité et l'insistance. Pour tenir compte de tous ces aspects traités séparément dans la littérature consacrée à ce phénomène, nous nous proposons de mettre l'accent sur sa définition, sa morphologie, ses différentes fonctions et ses diverses valeurs sémantiques.

1.1. Définition de la reduplication

En consultant les dictionnaires et les grammaires, nous constatons que la définition de la reduplication se fait par des renvois à d'autres notions afférentes telles que le redoublement. Dans son article « Reduplication », *La grammaire d'aujourd'hui, guide alphabétique de linguistique française*¹ définit la reduplication comme une sorte de redoublement de la syllabe initiale d'un mot, sachant que, dans certains cas, cette syllabe peut être l'unique dans un mot comme dans *chienchien, cricri* (diminutif de Christiane), etc.

Dans le *Dictionnaire de linguistique*², les auteurs définissent la reduplication comme un phénomène de « redoublement d'un mot entier ». Ils citent à ce propos les deux exemples de *jamjam* et *quisquis*. Dans l'article « Redoublement », qu'ils considèrent comme synonyme de la reduplication, ils citent les exemples *fi-fille, mémère, c'est très, très petit*. Dans sa quatrième édition (2009), la *Grammaire méthodique* n'apporte pas plus d'informations relatives à ce phénomène. Elle lui consacre une remarque³ dans laquelle il y a une insistance sur le rapport entre la reduplication et le redoublement du point de vue morphologique et sémantique. Ils citent à ce propos les exemples « (un monde fou, fou, fou) », « (les bouchons sautaient, sautaient, sautaient, sautaient) », « (il mange des pommes, des pommes et des pommes) »⁴. Nous pouvons retenir de cette remarque que la reduplication consiste à répéter le même mot deux, trois ou plusieurs fois.

¹ Michel Arrivé et al., *La grammaire d'aujourd'hui, guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Flammarion, 1986.

² Jean Dubois et al. (2001).

³ *Grammaire méthodique*, (2009), remarque p. 872

⁴ *Idem*.

Par contre, certains linguistes distinguent le redoublement de la réduplication. Toute la différence réside dans l'élément répété. Pour Kaboré⁵, si dans la réduplication, ce qui est répété est un mot entier, le redoublement, lui, consiste à répéter un ou plusieurs éléments du mot. Il distingue à ce propos la réduplication totale de la réduplication partielle. Le nombre de répétitions peut varier d'un cas à l'autre. Il peut être une, deux, trois ou *n* fois, le cas le plus fréquent et le plus privilégié étant celui de la répétition de deux fois.

1.2. Morphologie des unités rédupliquées

De ces éléments définitoires nous pouvons retenir deux points essentiels. En premier lieu, la réduplication n'est pas propre à une langue particulière, étant donné qu'elle est plus fréquente à l'oral qu'à l'écrit. Cette donnée pourrait laisser entendre que les langues écrites en sont dépourvues. En d'autres termes, la réduplication concerne toutes les langues, que celles-ci soient écrites ou orales. En second lieu, elle peut avoir de nombreuses formes. Généralement, on distingue la réduplication stricte de la quasi-réduplication. Cette dichotomie morphologique se trouve dans les langues étudiées. En français, on distingue des mots rédupliqués, morphologiquement simples, tels que *barbare* ou *mimique*, etc. La distinction est faite également entre les mots rédupliqués onomatopéiques⁶ du type *glouglou*, *toc-toc*, *patati patata*, etc. et les diminutifs tels que *fifille*.

Dans les mots rédupliqués, on distingue deux catégories, celle des mots enfantins⁷ tels que *bonbon*, *fifi*, *fanfan*, *mimi*, *nounou*, etc. et celle des onomatopées construites sur une réduplication, comme c'est le cas pour des mots du type *cricri*, *crincri*, *coucou*, *froufrou*, *ronron*⁸, etc. Vu l'expressivité de ces mots, la langue française, tout comme les autres langues, en foisonne. Sur le plan morphologique, il n'y pas eu pourtant une catégorisation de différentes formes rédupliquées. Nous savons par ailleurs que certains de ces mots sont des emprunts comme c'est le cas

⁵ Kaboré (1998).

⁶ Rainer, F., La réduplication française du type *fifille* d'un point de vue diachronique, in : RUFFINO, G. (éd.), *Atti del XXI Congresso Internazionale di Linguistica e Filologia Romanza, Sezione 1, Grammatica storica delle lingue romanze*, Tübingen, Niemeyer, 1988, 279-289.

⁷ Cf. Aitokhuehi, E., *Le redoublement : expressivité et créativité lexicale*, Communication présentée dans le cours de sémantique de Terry Gordon, 1996.

⁸ *Idem*.

pour *tohu-bohu* ou *ping-pong*, mots redupliqués ayant subi des modifications phoniques⁹. D'autres unités sont des vestiges du latin comme l'illustrent les unités suivantes : *murmure*, *cabin-caba*, etc.

Traitant du phénomène de redoublement qui intègre entre autres la reduplication, E. Aitokhuehi (1996) en distingue sept types. Il parle du « redoublement parfait » qui consiste à former une unité lexicale à travers le redoublement d'une syllabe n'ayant pas de signification dans son emploi indépendant. Tel est le cas pour des mots enfantins du type *bébé*, *bobo*, *dodo*, *joujou*, *papa*, *mémé*, *tata*, *tonton*, etc. Ce phénomène concerne également les mots construits sur une onomatopée comme dans *coucou*, *cricri*, *glouglou*, etc. Sont également construits à partir d'une onomatopée des mots appartenant à un langage familier tels que *baba* (au sens d'*ébabi*), *baba* (gâteau), *bibi* (qui signifie à la fois *moi* et *petit chapeau amusant*), *cancan*, *chichi*, *coco*, *dada*, *flafla*, *flonflons*, *gnangnan*, *jojo*, *tamtam*, *tchin-tchin*, *titi*, *train-train*, *tutu*, *zinzin*, *zozo*, *yéyé*, *yoyo*, *you-you*, etc. S'ajoutent à ces formations familières néologiques d'autres argotiques qui sont, selon E. Aitokhuehi, « *dérisoires*, *plaisants*, *parfois obscènes* » tels que *bribri* et *fouifoui* (qui signifient « petits oiseaux avec significations obscènes » ; *ding-ding*¹⁰, *chichi*, *titi*¹¹, etc. Ce redoublement parfait se manifeste également dans plusieurs jargons professionnels. C'est ainsi qu'on nomme *bolo-bolo* « le premier essai de maquette » chez les maquettistes, *l'effet baba* dans le jargon psychologique, le *jiji* dans le domaine des finances servant à désigner « le taux d'intérêt au jour pour jour pour les opérations financières ». Font partie également de ce « redoublement parfait » des termes lexicalisés en partie ou totalement, ce qui leur permet une dérivation suffixale. Tel est le cas pour *cacancier*, *cacaner*, *cocote*, *pomponner*, *pioupioutesque*, *ronronner*, *tchin-tchiner*, *tintiner*, *zigzaguer*, et *vlouff-vlouffer*, etc.

Le deuxième type de redoublement dont parle E. Aitokhuehi, (1996), c'est le redoublement à valeur diminutive et parfois affectueuse qui consiste à répéter la consonne et la voyelle initiales. Il opère sur certains prénoms ce qui donne par exemple *Fifine*, *Lolotte*, *Titine*, etc. Font partie de ce type des noms tels que *bobosse*, *bobonne*, *bébête*, *mémère*, *pépère*, sans oublier

⁹ *Ibidem*, 1.

¹⁰ Pour E. Aitokhuehi, ce mot signifie *fou folle*.

¹¹ Il signifie, selon l'auteur, « seins de femme », une dénomination faite aux Antilles sous l'influence des indigènes.

des mots d'origine argotique du type *duduche* (imbécile), *fluflûte* (moi), *gégène* (génial). Le troisième type de redoublement consiste à répéter la première syllabe comme dans *murmurer*, *(se) gargariser*, *cloc-cloquer*, *chochoteries*, sachant que ces deux derniers appartiennent au registre argotique. Le quatrième type se caractérise par la répétition de la première syllabe mais avec un changement de la voyelle. E. Aitokhuehi illustre ce type par des exemples comme *babiller*, *bobard*, *bobèche*, *bobine*, *chuchoter*, *dadais*, *fafiot*, *tutoyer*, *vouvoyer*, etc. Le cinquième type consiste à répéter une unité lexicale indépendante comme c'est le cas pour *chouchou*, *copain-copain*, *fou-fou*, *donnant-donnant*, *moitié-moitié*, *(à la) vite-vite*, etc. Il y a également des locutions néologiques non encore lexicalisées telles que *concon*, *content-content*, *gai-gai*, *joli, joli*, *mec-mec* et des emprunts tels que *fifty-fifty* (anglais) et *kifkif* (arabe). Le registre argotique s'en sert pour former des locutions par redoublement de la première syllabe. Cet aspect est illustré par des cas comme *mer-mer* qui signifie « merveilleux », *Mouf-Mouf* pour dénommer la rue Mouffetard, *zouzou* ou *zouave* pour dire « soldat ».

Les deux derniers types cités par E. Aitokhuehi relèvent plutôt de la phonologie. En effet, le sixième type regroupe des cas de « redoublement avec contraste caractéristique ». Ces cas de figure se caractérisent par des variations vocaliques. Ils sont considérés comme onomatopéiques, étant donné leur expressivité. Le contraste en question peut être entre les voyelles *i/a* qu'on trouve dans des cas comme *bric-à-brac*, *blique-blaque*, *bredi-breda*, *(ses) cliques* et *(ses) claques*, *patati-patata*, *tic-tac*, *tricotrac*, *zigzag*, etc., ou dans des locutions comme pour *clopin-clopant*, *cabin-caba*, *pimpant*, etc. Le contraste peut être établi entre les deux voyelles *i/o* : *de bric et de broc*, *vivoter*, *méli-mélo*, *pinpon*, *flip-flop*, etc. Il peut concerner *o* et *u* dans des mots comme *cocu*, *dodu*, *tohu-bohu*¹². Le dernier type de redoublement relevé se caractérise par sa position finale dans le mot, ce qui produit un effet cacophonique. Il regroupe des cas comme *brouhaha*, *(à la) queue leu leu*, *requiqui*, *tralala*, *turlututu*.

Comme nous l'avons déjà mentionné plus haut, la reduplication n'est pas propre à une langue ou à une famille de langues particulières. On trouve ce phénomène dans des langues autres que le français. R. Kaboré¹³ insiste sur le fait que la reduplication se manifeste dans les langues les plus diverses,

¹² Ce mot est emprunté à l'hébreu.

¹³ Kaboré, R., La reduplication, dans *FAITS DE LANGUES*, 1998, 11-12, *Les langues d'Afrique subsaharienne*, 359-376.

une manifestation qui s'explique, selon lui, par la possibilité qu'a ce phénomène à remplir des fonctions tout comme d'autres procédés. Il focalise dans son étude de ce phénomène sur les langues africaines. Au-delà des fonctions et des valeurs sémantiques qu'assurent les mots redupliqués, la reduplication dans les langues subsahariennes peut être une reduplication stricte ou une quasi-reduplication. S'agissant de la reduplication stricte, on la trouve dans plusieurs langues africaines. Elle consiste à redoubler un mot ayant un emploi autonome dans d'autres contextes. Nous empruntons les exemples suivants à R. Kaboré (1998, 360) :

- en fulfulde :

sappo-sappo (dix-dix) : dix chacun, par groupes de dix

- en mûré :

pùg-puge (balayer-balayer) : balayer d'une façon négligente

- en sâñ :

lélé pierre à aiguiser, *kèikèikèi* : très calme

- en soninke :

nàn fitifiti : bouger dans tous les sens

- en rwanda :

ndashaakashaaakaurufuunguzo : je cherche partout la clé.

Quant à la quasi-reduplication, elle fournit des mots et expressions très variés. Elle caractérise des unités obtenues par rajout ou suppression d'éléments. Elle peut donner également lieu à des mots par des substitutions syllabiques, des dissimilations consonantiques ou vocaliques, comme elle peut former des mots « par des modifications tonales ». Pour illustrer cette quasi-reduplication, nous empruntons les exemples suivants à Kaboré R. (1998, 360) :

- en hausa :

làban nouvelles, *làbàrbàrù* nouvelles ; *gàfl* ville, *garurumà* = *garurrukà* villes,

- en yoruba :

lāsán inutile, *lasanlāsàn* tout à fait inutile¹⁴,

¹⁴ Nous reproduisons une note de l'auteur où il précise en tant que spécialiste des langues africaines quelques aspects relatifs au phénomène de la dissimilation tonale : « Ici, la dissimilation tonale est importante en yoruba, puisqu'on peut opposer *fèrènsènláńlá* grandes fenêtres (valeur de pluriel) à *fèrènsènláńla* une très grande fenêtre (valeur intensive) ».

- en swahili :

parakacha-parakanja : bruit du rasoir quand on rase quelqu'un.

L'auteur relève un cas où la reduplication peut être soit stricte soit quasi-reduplication avec dissimilation consonantique ou vocalique. C'est le cas pour le morphème d'accord *ya* qu'on trouve dans une reduplication stricte *yaya*, ou dans des mots obtenus par quasi-reduplication : *yayo*, *yaya haya*, *yayohayo*. Kaboré cite les exemples suivants pour illustrer les cas de quasi-reduplication ¹⁵:

- en fulfulde :

Benjoodaketattato (= *tatotato*) :

ils être assis trois-trois : ils s'assirent par groupes de trois

sappo 'e diddidi

dix et deux-deux : douze chacun, par groupes de douze

- en mùuré :

tùntaa tout à fait noir

pirg-párgé dans un grand désordre

só-paliñ-paagá carrefour

fim-pánm-pââré au ras du sol¹⁶

piig la a yóob-yóobé

dizaine et cela six-six : par groupes de seize

- en soninke :

Nànûlinbitàlànba chanceler

Nànfùurufàara errer.

1.3. Fonctions des formes redupliquées

De ce qui précède, nous retenons une idée essentielle, à savoir que la reduplication, outre le fait qu'elle caractérise toutes les langues et y est présente à des degrés différents, a cette propriété d'avoir une diversité de formes. Cette diversité morphologique fait écho à la pluralité des fonctions que peut jouer ce phénomène dans la communication orale ou écrite. Elle

¹⁵ Kaboré (1998, 361).

¹⁶ L'auteur précise en note que « De Un base qui signifie terre, sol et d'une quasi-reduplication à partir d'une racine *pu* qui signifie être bas, s'abaisser ».

a essentiellement trois principales fonctions : morphologique, iconique et sémantique. S'agissant de la fonction morphologique, la reduplication est considérée comme l'un des procédés de formation de mots. Elle sert à créer des noms d'animaux, d'insectes ou des mots idéophoniques ou des qualificatifs, etc., sachant que la base redupliquée peut être attestée ou nom. Raphaël Kaboré (1998, 362) cite l'exemple du cas de *sân*. Pour cette langue, S. Platiel¹⁷, cité par Kaboré, considère la reduplication comme un procédé de création lexicale situé entre les deux autres procédés, la dérivation et la composition. La reduplication, pour lui, sert à former des noms, des idéophones, des qualificatifs de procès et des adjectifs. Il cite les exemples suivants où la base n'est plus productive ni attestée :

dún-dũũ âne; *pãẽnpãẽ* idéophone qualificatif de bruit.

Dans une langue telle que le yoruba, la reduplication a pour fonction d'assurer le changement catégoriel d'un mot donné. Ainsi forme-t-on, dans cette langue, des adverbes à partir de verbes impersonnels :

dájú être sur

yóowádájú-dájú

fut. + il venir sûrement

il viendra sûrement

Kaboré mentionne un autre cas de figure où à partir de la reduplication des noms en les « faisant précéder du morphème *ti*, anaphorique établissant une relation d'association (« celui de ») », on arrive à avoir des mots à valeur adverbiale. C'est le cas de *ayô* signifiant *joie* dans la phrase suivante :

Wôñ se é tayô-tayô

Ils faire le joyeusement

ils l'ont fait joyeusement

Ó nàán tagbára- tagbára

il frapper le avec force

il l'a frappé avec force

On peut former, également, par reduplication du verbe et de son objet, des noms d'agents comme le montre le cas suivant (R. Kaboré, 1998, 362) :

¹⁷ PLATIEL, S., *Description du parler samo de Toma, Haute-Volta*, Thèse d'État, Paris V, 1974.

pana (= *pa.iná*) éteindre feu/lumière

paná-paná pompier

De même, Kaboré mentionne des cas idéophoniques notamment des adverbes à valeur expressive ou des adjectifs. Ces mots idéophoniques n'existent que rédupliqués. Tel est le cas de *pátápátá* qui signifie *complètement* ou *dan dan* qui signifie, selon le cas, *obligatoire* ou *obligatoirement*.

La deuxième principale fonction que remplit la réduplication est de nature iconique. Pour certains linguistes dont J. Tai, il existe une correspondance entre la réduplication d'une expression linguistique et « *la réduplication dans notre monde conceptuel* »¹⁸. Deux exemples illustrent la raison de cette correspondance : d'une part, le rapport entre la réduplication et la valeur intensive ; d'autre part, le rapport entre la réduplication et le langage enfantin. Pour ce qui est de l'intensité d'une expression rédupliquée, les auteurs de l'article « *L'iconicité : un nouveau dogme dans la syntaxe chinoise ?* » pensent que la réduplication d'un adjectif, pour ne choisir que cette partie du discours, sert normalement à exprimer une valeur intensive. Il y a cependant une contrainte : ces adjectifs doivent être en position prédicative, qu'ils soient employés dans une phrase simple ou complexe. Citons à ce propos les exemples suivants que nous leur empruntons (cf. M.-C. Paris et A. Peyraube [1993, 76]) :

<i>Ta</i>		<i>piao-piao-liang-liang-</i>	<i>de</i>
<i>elle</i>		<i>joli-joli</i>	<i>p.f.</i>
« <i>Elle est très jolie.</i> »			

<i>Ta</i>	<i>chuan</i>	<i>de</i>	<i>piao-piao-liang-liang-</i>	<i>de</i>
<i>elle</i>	<i>habiller</i>	<i>de</i>	<i>joli-joli</i>	<i>p.f.</i>
« <i>Elle s'habille très joliment.</i> »				

Par contre, lorsqu'ils sont redoublés, les adjectifs adverbiaux chinois n'expriment aucune valeur intensive comme le montre l'exemple suivant (1993, 76) :

<i>Ta</i>	<i>ba</i>	<i>men</i>	<i>jìn-jìn-</i>	<i>de guan +</i>	<i>shang- le</i>
<i>Il</i>	<i>m.o.</i>	<i>porte</i>	<i>serré-serré</i>	<i>p.a. fermer +</i>	<i>monter-s.a.</i>
« <i>Il a bien verrouillé la porte.</i> »					

¹⁸ TAI, J. (1989) cité par PARIS, M.-C., PEYRAUBE, A. dans *L'iconicité : un nouveau dogme de la syntaxe chinoise ?*, *Faits de langues*, 1993, 1, mars 1993, *Motivation de l'iconicité*, 69-78.

Quant à la dimension iconique dans la relation entre la réduplication et le langage infantin, elle apparaît de façon claire dans des expressions rédupliquées d'une certaine façon caractérisée par une sorte d'expressivité. Rien que la réduplication évoque, pour ainsi dire, le langage des enfants ou sa perception chez les adultes. On trouve en effet des mots redoublés qui caractérisent le langage infantin ou le langage adressé aux enfants. Citons au passage des exemples tels que *doudou*, *do do*, *papa*, *pipi*, *caca*. La dimension iconique de la réduplication se manifeste notamment dans la période du babillage chez l'enfant. En effet, les sons sont répétés fidèlement dans des syllabes. D'ailleurs, à ce propos, Davis et MacNeilage¹⁹ (1990) établissent des liens entre la réduplication et les premières productions langagières chez l'enfant. Il y a un passage de la lallation à la réduplication étant donné que cette dernière se distingue de la première par la production des syllabes. Ce passage est d'autant plus manifeste que les premières productions langagières de l'enfant sont souvent du type /babababa/. Cette production a une dimension iconique certaine. En effet, Davis et MacNeilage pensent que ces sons « seraient le résultat d'une alternance rythmique entre les mouvements d'ouverture et de fermeture de la bouche »²⁰. L'enfant commence par répéter et mimer ce qu'il entend. N'oublions pas que l'enfant aime qu'on lui répète les choses qu'il répète lui-même par la suite. De plus, la répétition constitue un moyen pour s'approprier la langue que l'on parle²¹.

Outre le langage des enfants, l'iconicité apparaît également dans la langue des signes française. En effet, cette langue exprime des façons iconiques très claires la pluralité, l'intensité et la répétition²². Cependant, la fonction iconique disparaît dès que l'unité rédupliquée est lexicalisée. Que cette unité rédupliquée jouant initialement un rôle iconique ait un statut grammatical, un contenu sémantique fixé dans la langue, une fonction

¹⁹ Cités par A. Morgenster et A. Michaud (2007, 120).

²⁰ *Idem* (2007, 120).

²¹ A. Morgenster et A. Michaud (2007, 120), en distinguant la répétition de la réduplication, soutiennent l'idée selon laquelle « la réduplication aurait (...) un rôle de premier plan dans l'acquisition des structures lexicales : elle constituerait une étape vers la reconnaissance et le contrôle des unités phonologiques que sont les syllabes et les phonèmes ». Ils renvoient à juste titre à Moskowitz A. I., 1973, Acquisition of phonology and syntax: a preliminary study, in *Approches to Natural Language*, J. Hintikka, E. A. Moravcsik & P. Suppes, Dordrecht, Reidel, 48-84.

²² Bonnal-Vergès F., Étymologie et langue des signes française (LSF), *ÉTYMOLOGIE, BULAG*, 2006, **31**, Université de Franche-Comté, 149-164.

syntactique et des emplois discursifs, elle n'a plus de dimension iconique. C'est cette conclusion qu'ont tirée Aliyah Morgenstern et Alexis Michaud en affirmant que « *plus la reduplication remplit des fonctions grammaticalisées et spécialisées, moins elle aura de connotations iconiques et expressives* »²³.

En ce qui concerne ses fonctions sémantiques, elles résident dans la diversité des valeurs exprimées, lesquelles varient selon les langues. R. Kaboré (1998, 373) ramène tout à deux grandes valeurs : cumulative et lacunaire. De ces deux valeurs dérivent d'autres, sachant que les deux ne sont pas étanches l'une à l'autre. En ce qui concerne la cumulative, R. Kaboré cite principalement les valeurs suivantes : l'insistance, l'intensif, l'emphase, le renforcement, l'augmentatif, le superlatif, l'énergie, la constance, l'acharnement, le répétitif, la diversité, la pluralité, la multiplicité, le parcours, le distributif, le continu, le restrictif et le sélectif. Quant aux valeurs désignées par le terme « lacunaire », elles expriment le diminutif, l'approximatif, l'atténuation, la modération, le vague, le flou, l'imprécision, la métonymie, la ressemblance, l'assimilation, l'imitation, le simulacre, l'artificiel, l'absence de motivation précise et la nonchalance²⁴.

Dans un autre cadre théorique, A. Morgenstern et Alexis Michaud (2007) ont essayé de ramener les valeurs spécialisées de la reduplication à un ensemble restreint. Ils pensent que ces valeurs ont une relation sémantique certaine avec la catégorie syntaxique du mot redupliqué. Ainsi les verbes d'action, redupliqués, expriment la répétition d'une action, ce qui constitue une valeur aspectuelle. Ils ajoutent qu'en synchronie, il est possible que les sens exprimés au moyen de la reduplication s'organisent autour d'une même valeur centrale. L'action exprimée par le biais de la reduplication est en décalage par rapport à l'action ponctuelle prototypique d'un agent sur un patient. Ce décalage est à l'origine des sens qui peuvent être contradictoires. De là, la reduplication d'un verbe d'action peut exprimer une valeur intensive ou inversement une valeur hypocoristique. Dans le même ordre d'idées, ces linguistes soulignent l'affinité sémantique qu'il peut y avoir entre, d'une part, la reduplication et l'inaccompli ; et d'autre part, des valeurs telles que le haut degré, l'habitude et l'« interprétation pluriactionnelle »²⁵. Cette analyse s'applique également à la catégorie nominale.

²³ A. Morgenstern et A. Michaud (2007, 120).

²⁴ Toutes ces valeurs sont citées dans R. Kaboré (1998, 373).

²⁵ A. Morgenstern et A. Michaud (2007, 122).

Aliyah Morgenstern et Alexis Michaud, soucieux de ramener la pluralité des valeurs véhiculées par la reduplication à des valeurs centrales, avancent que ce procédé confère à l'unité redupliquée une valeur modale certaine. En dépit de la partie du discours concernée par ce procédé, il y a nécessairement une prise en charge assumée par l'énonciateur. Autrement dit, la reduplication est perçue comme un commentaire de l'énonciateur portant sur ce qu'il rapporte, que ce soit un événement, une action, une propriété, etc. Ce trait paraît universel dans ce sens où, comme essaient de le montrer les auteurs, de nombreuses langues n'ayant aucune propriété commune présentent les mêmes phénomènes.

Ce raisonnement nous amène à poser la question sur le parler tunisien. Comment se manifeste la reduplication dans ce type de parler ? Quelle est la nature de l'élément redupliqué ? Ce procédé donne-t-il des unités polylexicales, voire phraséologiques ? Partage-t-il les mêmes valeurs sémantiques véhiculées par ce procédé multidimensionnel ?

2. La reduplication dans le parler tunisien : formes, sens et dimension pragmatique

À regarder le parler tunisien, force est de constater que la reduplication, tout comme dans les langues à tradition orale telles que les langues africaines, constitue un phénomène très fréquent. Ses formes sont aussi multiples que variées ; ses valeurs sémantiques également. L'unité redupliquée peut aller d'une simple syllabe à un énoncé entier en passant par le mot et le syntagme. Notre corpus nous permet de dégager trois types d'unités redupliquées ayant différentes charges sémantiques, à savoir la reduplication de syllabe, celle de mot ou de syntagme et celle d'énoncé entier.

2.1. La syllabe, une unité redupliquée

La reduplication d'une seule syllabe semble être un procédé très productif en arabe tunisien. Elle sert à former des unités lexicales, notamment des verbes tels que *يضمض* [jmaðmið], *يدقق* [jadqdaq], *يدندن* [jdandin], *يبقبق* [jbaqbaq], *يددمم* [jadmadim], *يزعزع* [jzaçzaç], *يكركر* [jkarkar], *يتمتم* [jtamatam], *يقهقه* [jaqahqah], *يزقزق* [jzaqzaq], *يرفرف* [jarafraf], *يلفلل* [jlaflaf], *يزنزن* [jzanzan], *يققلل* [jqalqal], *ينسنس* [jnasnas], *يركرك* [jrakrak], *يقرقرع* [jgarçgaç], *يتفتف* [jtaftaf], *بيبي* [jpipi], *كاكا* [caca], *يتشتش* [jtaʃtʃ],

يكسكس [jkaskis], etc. Ce sont tous des verbes formés d'une seule syllabe redoublée, la semi-voyelle initiale [j] étant la marque verbale de l'inaccompli. En observant les consonnes employées dans ces syllabes redoublées, nous ne pouvons pas parler de la notion d'idéophonie. En effet, tous ces mots ont ce « pouvoir évocateur du son » dont parle C. Hagège²⁶. Il est intéressant à ce propos de rappeler une définition consensuelle de l'idéophonie avant de mettre l'accent sur les diverses valeurs sémantiques véhiculées par la forme de ces verbes.

Les travaux sur l'idéophonie montrent l'extrême divergence des définitions fournies de cette notion. G. Dumestre²⁷ fait état des travaux portant sur ce phénomène. Il cite Marouzeau²⁸ pour lequel l'idéophone « est un élément d'énoncé, d'ordinaire onomatopéique [...] qui sert à qualifier un terme de la phrase par rapport à son aspect physique ». Il se réfère également à C. Hagège qui considère les idéophones comme « un type d'onomatopées ». Pour ce dernier, les idéophones associent expressivité et rareté, ce qui donne lieu à « des impressions sensorielles ou mentales particulières, liées à certains objets, mouvements ou situations »²⁹. G. Dumestre évoque également R. Kaboré qui, travaillant sur différentes langues à tradition orale, montre que l'idéophonie n'est pas réductible à l'onomatopée. Il s'agit d' « un procédé aux manifestations diverses qui consiste à donner aux termes une forme, une structure qui se veulent en elles-mêmes évocatrices, à l'intérieur d'une communauté donnée, de leur signification, ou qui sont propres en elles-mêmes à susciter une certaine impression »³⁰. Il ajoute que « les idéophones correspondent à la recherche asymptotique, par le locuteur, d'une meilleure adéquation entre l'expérience non-linguistique et l'outil proprement langagier qu'il a à sa disposition »³¹. Cela laisse entendre qu'une part de la signification d'un terme idéophone est assurée par le signifiant, ce qui assure, pour ainsi dire, un pont entre l'extra-linguistique et le purement linguistique, aspect qui confirme la dimension iconique de la langue.

Pour dépasser ces divergences définitionnelles, G. Dumestre définit l'idéophonie comme une association entre « un phonétisme et sémantisme

²⁶ C. Hagège (1985, 122).

²⁷ G. Dumestre, Les idéophones : le cas de bambara, *Faits de langue*, 1998, 11-12, *Les langues d'Afrique subsahariennes*, 321-334.

²⁸ Cité par G. Dumestre (1998, 321)

²⁹ C. Hagège (1998, 122).

³⁰ R. Kaboré (1993, 7).

³¹ *Idem*.

particuliers »³². Il précise que la particularité du phonétisme renvoie à la marginalité des caractéristiques phonétiques statistiquement parlant. Quant à la particularité du sémantisme, elle réside, selon lui, dans l'association entre le sens et « l'expressivité », « l'émotion », « la sensation » et « l'affectivité ». Cette définition dépasse celle de l'idéophonie réductible à l'onomatopée, celle-ci n'étant qu'une des nombreuses manifestations de ce phénomène. Dumestre montre que ces deux particularismes, phonétique et sémantique, expliquent la marginalité de l'idéophone qui se trouve « à la périphérie de la langue »³³. L'avantage de cette définition n'est pas seulement le fait qu'elle soit englobante de l'onomatopée et d'autres phénomènes liés à la forme signifiante des mots, mais aussi qu'elle s'applique à toutes les langues, sans tenir compte de leur statut, écrit ou oral.

Partant de cette définition, nous pouvons dire que le parler tunisien comporte des idéophones dont certains sont des onomatopées. Revenons aux exemples que nous avons cités plus haut. Le point commun entre eux est le caractère évocateur des consonnes. Cependant, ce trait dit évocateur couvre une grande diversité des raisons expliquant leur phonétisme particulier, outre l'onomatopée. Ces mots idéophones véhiculent, conformément à la culture tunisienne, des valeurs telles que des actions violentes, intenses, vulgaires, hypocoristiques, euphémistiques, etc. En ce qui concerne les mots d'origine onomatopéique, nous citons à titre d'exemple يدقدق [jadaqdaq], ييقبق [jabaqbaq], يقهقه [jqahqah], يزقزق [jazaqzaq], يههب [jhabhab], يشرشر [jarjar], يبعبع [jbaçbaç], etc. Rappelons à ce propos que l'onomatopée est définie comme la motivation du signe linguistique, autrement dit, une expression onomatopéique a cette propriété du caractère évocateur de son signifiant. L'élément le plus représentatif d'un idéophone onomatopéique est celui des cris d'animaux, fréquents dans plusieurs langues³⁴. Les exemples يبعبع [jbaçbaç] « bêler », يههب [jhabhab] « aboyer », يزقزق « gazouiller » sont respectivement des cris de brebis, de chien et d'oiseau. Ils sont tous bi-syllabiques.

Les idéophones onomatopéiques bi-syllabiques ne sont pas réductibles aux cris d'animaux. On les retrouve également dans يقهقه [jqahqah] « rire » qui porte un trait intensif, ce qui justifie la possibilité de

³² G. Dumestre (1998, 322).

³³ *Idem.*

³⁴ Cf. Duchet, J-L., Les marques de la motivation en anglais. Des noms d'animaux aux relations dérivationnelles, *Faits de langues*, 1993, 1, *Motivation et iconicité*, 241-249.

l'interpréter comme un rire excessif et donc péjoratif. L'intensité est exprimée également dans un autre idéophone onomatopéique reproduisant l'écoulement de l'eau qui, en se heurtant à des obstacles, fait un grand bruit opposé à la douceur du « murmure ». Ce mot est le verbe يشرشر [ʃarʃar] qui s'applique à l'eau qui coule à flot en provoquant un certain vacarme. Le mot يبقبق [jabaqbaq] reproduit le bruit de l'eau qui s'absorbe dans un siphon d'évier, par exemple, ce qui peut être un indice d'obstruction au niveau de la canalisation. Mais, ce mot peut avoir un emploi métaphorique renvoyant à quelqu'un qui souffre d'une difficulté notamment financière, dans la mesure où le mot infère dans son sens dénotatif à une difficulté au niveau de la respiration. Quant au mot يدقق [jadaqdaq], il mime le bruit provoqué lorsqu'on frappe à la porte. Il n'a pas de connotation, ni négative ni méliorative. Le mot يدندن [jdandin] a plutôt une connotation positive dans ce sens où il signifie « fredonner ». S'ajoutent à ces mots onomatopéiques d'autres du type يتشتش [tʃaʃtʃ]. Ce mot reproduit la syllabe [tʃ], laquelle est perçue comme le bruit fait par l'huile quand on fait des fritures (poisson, pomme de terre, légumes, etc.)

Les autres idéophones bi-syllabiques, qui ne sont pas d'origine onomatopéique, ont tendance à exprimer soit l'intensité, soit la péjoration, soit l'euphémisme mêlé à une valeur hypocoristique. Autrement dit, nous avons affaire à une série de mots dont l'expressivité réside dans des valeurs affectives. L'intensité, on la trouve dans des mots tels que يدمدم، يززع. Dérivé du mot monosyllabique دم le verbe يدمدم exprime toute l'intensité de la violence suggérée par l'image d'une personne ensanglantée. Le mot يززع, quant à lui, renvoie par le biais du pouvoir évocateur des consonnes [z] et [ʒ], à une violence d'une action provoquant pour ainsi dire un séisme. La péjoration se manifeste dans des mots tels que يفتفت، ينسنس. Ces trois mots renvoient à des défauts moraux majeurs, à savoir le bavardage, associé à la médisance et au commérage, l'avidité et l'indiscrétion. S'ajoutent à ces défauts moraux d'autres tels que la paresse et le mensonge exprimés par les idéophones bi-syllabiques respectivement يزفزف، يكركر. Ce dernier signifie *trainer* et *faire preuve de paresse*, le premier signifie *mentir exagérément*. Précisons au passage qu'un mot tel que يكركر est un verbe formé des mêmes consonnes que le verbe يكركر arrangées dans l'ordre inverse. Même sur le plan sémantique, ils sont très proches, étant donné que le verbe يكركر avec son complément unique « thé », une locution verbale figée signifiant la

grande consommation de cette boisson. Or, cette grande consommation du thé est associée dans la culture tunisienne à la paresse. L'euphémisme, quant à lui, se trouve dans des idéophones bi-syllabiques empruntés au français tels que *caca* et *bipi*. La valeur euphémistique est doublement assurée, par l'emprunt au français et par la valeur hypocoristique de ces mots, étant donné qu'ils sont employés dans le discours des adultes adressé aux enfants.

Il existe par ailleurs d'autres mots idéophoniques bi-syllabiques neutres. Ils renvoient à des actions ou à des changements d'état sans valeur axiologique. Citons à ce propos des mots tels que *يتمضمض*, *يزنزن*, *يفتفت*. Par exemple, le verbe *يتمضمض* renvoie à l'action de se rincer la bouche en faisant du bruit. Cette action est proche de celle de « se gargariser ». L'emploi des consonnes respectivement l'inter-dentale sourde [t] et bilabiale nasale dans le verbe *يتمضمض* évoque le contenu sémantique exprimé par ce verbe puisqu'il signifie « marmonner », action nécessitant la discrétion suggérée par des consonnes sourdes. Le verbe *يزنزن* renvoie à un changement d'état puisqu'il signifie l'intoxication par le dioxyde de carbone. Quant au verbe *يفتفت*, il signifie « émettre ». Il est à remarquer que tous ces mots bi-syllabiques, outre le fait qu'ils forment des idéophones, ont essentiellement deux propriétés : d'une part, ils sont formés d'une syllabe redoublée deux fois, la syllabe en question étant elle-même dépourvue de contenu sémantique ; d'autre part, le mot obtenu fait partie d'un paradigme comportant d'autres formes dérivées de la même syllabe.

La reduplication ne concerne pas seulement des syllabes. Elle porte également sur des mots et des syntagmes. La reduplication des unités lexicales simples ou syntagmatiques a ses propriétés morpho-phonologiques. Elle sert à exprimer diverses valeurs sémantiques.

2.2. L'unité lexicale, l'unité syntagmatique et la reduplication

Il s'agit d'unités redoublées morphologiquement complètes, syntaxiquement pourvues d'un contenu catégoriel et donc d'une combinatoire. Sémantiquement, elles jouissent d'acceptions les distinguant des autres unités lexicales. Notre corpus nous a permis de dégager essentiellement trois cas de figure, selon la partie du discours redoublée. Le premier est celui où l'on redouble un adjectif ; le deuxième celui d'un substantif, et le dernier celui d'un adverbe simple ou d'un syntagme prépositionnel fonctionnant comme adverbe.

Dans le premier cas, les exemples ne sont pas nombreux. Nous avons essentiellement deux exemples qui peuvent servir de modèle à d'autres cas. Il s'agit des adjectifs qualificatifs du type / kba:r) كبار « vieux », /ʔswid/ أسود « noir », etc. La reduplication sert à exprimer une certaine intensité de la couleur ou de la qualification exprimée par l'unité adjectivale simple. Nous pouvons ainsi émettre l'hypothèse selon laquelle les deux occurrences de l'adjectif redupliqué n'ont pas le même fonctionnement. En effet, la première occurrence exprime la qualité véhiculée par l'adjectif ; la seconde sert non seulement à confirmer cette qualification mais aussi à l'intensifier. Ainsi la seconde occurrence serait-elle l'équivalent d'un adverbe modalisateur du type « vraiment ». Par exemple, si l'on dit :

الرجل هذاكا سمين سمين/طويل طويل/

Cet homme est obèse obèse/grand grand

Cet homme est vraiment obèse/ vraiment grand

S'agissant du deuxième cas de figure, celui de la reduplication d'un substantif, nous remarquons une grande fréquence de ce procédé. Certains substantifs sont redupliqués sans déterminants tels que يد يد، كلمة كلمة ، ضربة ضربة، خطوة خطوة، خطيوةخطيوة، ساعة ساعة، حجرة حجرة، وحدة وحدة و حدة [respectivement : pierre pierre, heure heure, petit pas petit pas, pas pas, coup coup, mot mot, main main, unité unité], etc. Sur le plan syntaxique, la reduplication de ces substantifs permet de former une unité polylexicale ayant une catégorie syntaxique, autre que la catégorie base, c'est-à-dire la catégorie nominale. Ainsi, avons-nous un cas tel que ضربة ضربة qui fonctionne comme un adjectif polylexical à valeur qualificative. De même, les séquences polylexicales produites par reduplication telles que يد يد، حجرة حجرة، خطوة خطوة sont versées dans la catégorie adverbiale qui porte nécessairement sur des verbes. Sur le plan sémantique, ces unités polylexicales expriment différentes valeurs sémantiques. La principale valeur adverbiale exprimée est celle de la manière que l'on trouve dans des adverbes polylexicaux tels que يد يد، وحدة وحدة. À ces acceptions s'ajoutent d'autres telles que les valeurs aspectuelles du progressif dans حجرة حجرة et de l'itératif dans ساعة ساعة. Le diminutif dans خطيوةخطيوة permet d'exprimer, outre la valeur aspectuelle progressive, une valeur modale impliquant la subjectivité du locuteur.

Le troisième cas de figure regroupe celui où l'élément redupliqué est un adverbe ou un syntagme prépositionnel fonctionnant comme adverbe. Parmi les exemples illustrant la reduplication de cette partie de discours, nous citons à titre d'illustration طول طول، برشة برشة، زعمة زعمة، فيسع فيسع، [respectivement : trop trop, droit droit, ici ici, ainsi ainsi, vite vite, comme quoi comme quoi] Il est vrai que la valeur dominante de ce type de reduplication est l'intensité que l'on trouve par exemple dans برشة برشة. Il y a néanmoins d'autres valeurs telles que la modalisation et l'expression du passé récent. La reduplication de l'adverbe interrogatif زعمة [zaçma] le transforme en adverbe polylexical modalisateur dans ce sens où il exprime un jugement émis par le locuteur. Dans sa forme polylexicale, cet adverbe est l'équivalent de l'expression française « soi-disant ». L'adverbe de lieu redupliqué هوني هوني [hu:nihu:ni] qui constitue une variante dialectale de هنا هنا [hnɛhnɛ], peut exprimer, selon le contexte soit une localisation spatiale en insistant sur le degré de proximité, soit le passé très récent, sur le plan temporel.

La reduplication des syntagmes prépositionnels exprime généralement la manière comme dans le cas de بالكعبة بالكعبة، بالوحدة بالوحدة، بالحجرة بالحجرة، [respectivement : de dessus au dessus, d'une pierre d'une pierre, d'une unité d'une unité, d'une graine d'une graine], etc. Outre leur fonctionnement adverbial, ces syntagmes prépositionnels redupliqués ont une syntaxe contrainte. En effet, ils ne portent que sur des classes restreintes de prédicats, souvent réduites à un seul prédicat verbal, ce qui en fait une séquence figée. C'est le cas du syntagme بالحجرة بالحجرة qui ne porte que sur le prédicat بنى [bnɛ] « construire ». Il faut souligner que ce schème est très productif. On peut avoir un grand nombre de syntagmes prépositionnels fonctionnant comme adverbes dont le sens change en fonction du substantif employé dans le syntagme prépositionnel. Citons à ce propos des exemples tels que بالشبكة بالشبكة، بالبيرو بالبيرو qui sélectionnent des verbes du type *nettoyer, fermer, vendre, décharger, vérifier*, etc.

2.3. L'énoncé, une unité redupliquée

Cette partie n'est pas en rupture avec celle qui précède. En effet, un énoncé redupliqué peut être réduit à un mot ou à un syntagme. Notre corpus nous fournit de nombreuses formes d'énoncés où la reduplication est très fréquente et exprime des valeurs sémantiques très variées. Nous retenons

trois types d'énoncés favorisant la reduplication de l'énoncé dans sa totalité ou en partie, à savoir l'énoncé assertif, l'énoncé injonctif et l'énoncé interjectif. Soulignons avant tout que ces trois types d'énoncés peuvent, dans certains cas, assurer la même fonction, notamment en tant que pragmatèmes.

Pour l'énoncé assertif, il s'agit de cas du type :

(1) إلی لیک لیکلیک , والی خطیک خطیک
ce qui est à toi est à toi et ce qui n'est pas à toi
n'est pas à toi

(2) أنا جیت جیت
Moi je suis venu je suis venu

(3) تمشی تمشی تمشی
tu marches tu marches tu marches

(4) خوک خوک لا یغرك صاحب
Ton frère est ton frère, ne crois pas les amis

(5) هي هي و جات
Elle, elle elle est venue

(6) یرقل یرقل یرقل
il tremble il tremble il tremble

(7) یجری یجری یجری
Il court, il court, il court

On remarque que, dans ces énoncés assertifs, l'élément redupliqué est tantôt l'énoncé tantôt une partie de l'énoncé. Dans le premier cas de figure, il s'agit d'un énoncé proverbial tout comme l'énoncé 4. Ils ont pour fonction de véhiculer des vérités générales. Dans l'énoncé 2, la reduplication du verbe accompli جیت infère une relation causale. Ainsi l'énoncé est interprétable de la façon suivante :

2'. Puisque tu es venu, (autant faire ceci)

Dans l'énoncé 5, la reduplication du pronom de la troisième personne du féminin singulier permet d'inférer une relation concessive que l'on peut paraphraser par 5' :

5'. Malgré tout, elle est venue.

Dans le troisième énoncé, la reduplication concerne tout l'énoncé. Étant donné la morphologie du parler tunisien, tout comme l'arabe littéral, le sujet et le verbe sont agglutinés. La reduplication de cet énoncé exprime une valeur complexe dans ce sens où elle exprime à la fois l'aspect duratif du procès, une durée qui est simulée par le redoublement plusieurs fois de l'énoncé, et l'insistance sur l'orientation, dans certains cas, dans le sens de l'adverbe « tout droit ». L'intensité concerne les exemples 6 et 7. Redupliqués, ces énoncés contenant des verbes inaccomplis, expriment, par le biais de la reduplication, l'intensité. Dans l'exemple 6, le redoublement de l'énoncé

exprime l'intensité du grelottement. De même, la reduplication de l'énoncé 7 met l'accent non seulement sur la durée de la course, mais également sur son intensité et sa vitesse.

Pour ce qui concerne l'énoncé injonctif, les cas de figure où le mode impératif s'associe à la reduplication, sont très nombreux. Y figurent trois types d'énoncés injonctifs, à savoir un énoncé injonctif pur, un énoncé injonctif faisant partie d'une construction proverbiale et un énoncé injonctif fonctionnant comme pragmatème. Le premier cas de figure peut être illustré par l'exemple suivant :

Marche marche marche امشي امشي امشي (8)

Il s'agit d'un verbe intransitif. Le redoublement de l'énoncé injonctif avec une cadence relativement lente en assurant la démarcation entre les occurrences sert à indiquer l'orientation à l'interlocuteur. La reduplication de cet énoncé en fait un équivalent sémantique de l'adverbe طول /tu:l/ « tout droit », déjà vu plus haut. D'ailleurs, en gardant la première occurrence de cet énoncé injonctif, on substitue l'adverbe /tu:l / aux autres occurrences de ce même énoncé tout en gardant le même sens.

Parallèlement, l'énoncé injonctif peut faire partie dans certains cas d'une séquence proverbiale. Tel est le cas dans l'énoncé suivant :

وَحْرَ وَحْرَ ظَهْرَ الْبَهِيمِ وَفِي (9)

Recule recule le dos d'âne s'est achevé

Litté. Reportez ce que vous avez à faire et vous n'aurez plus d'espace de le faire.

Il s'agit en fait d'une recommandation de la part du locuteur à l'égard de l'interlocuteur afin qu'il passe à l'action rapidement sans plus tarder au risque de ne plus avoir la possibilité de le faire.

Les énoncés injonctifs assurant la fonction d'un pragmatème sont très nombreux. Rappelons à ce propos ce que sont les pragmatèmes. Il s'agit d'une sous-classe de phrasèmes. Les auteurs de l'ouvrage *Les Pragmatèmes*³⁵ définissent ces derniers comme « des énoncés autonomes, en général polylexicaux et sémantiquement conditionnels, qui sont restreints dans leur signifié par la situation à laquelle ils sont appropriés »³⁶. Autrement dit, un pragmatème est une unité polylexicale qui peut être un énoncé dont le sens ne peut se

³⁵ Blanco, X., Mejri S., *Les pragmatèmes*, Paris, Classiques Garnier, 2018.

³⁶ *Idem*, 19.

comprendre que dans le contexte d'emploi. Ainsi, l'exemple 8 donne un énoncé injonctif qui, employé par exemple, dans un endroit surpeuplé tel qu'un marché ou un moyen de transport, peut être considéré comme un pragmatème. En effet, son sens n'est pas compositionnel. Il s'agit d'un acte indirect signifiant une demande aux gens de céder le passage. En dehors de ce cadre extralinguistique, le sens ne peut être accepté.

L'énoncé où l'on redouble plusieurs fois le verbe à l'impératif **شد شد شد** « attrape attrape attrape ! » peut avoir une valeur hypocoristique, un type de pragmatème du moment que cet énoncé est normalement adressé par un adulte à un enfant. Le même pragmatème peut avoir un sens compositionnel dans un cadre où l'on poursuit un voleur en fuite. Cet énoncé peut également avoir un autre sens où il exprime une demande de l'aide notamment lorsqu'il s'agit de vouloir attraper un animal tel qu'un agneau, une poule, un cheval, etc. Dans tous ces cas de figure, le contexte extralinguistique conditionne l'interprétation de cet énoncé injonctif.

Ce que nous venons de dire s'applique également aux énoncés suivants :

Attends attends attends **ستنى ستنى ستنى** (10)

Vas-y vas- y, vas-y **هيا هيا هيا** (11)

En 10, le verbe redupliqué ne signifie pas une injonction adressée au locuteur pour « attendre ». Employé dans un contexte où le locuteur, en train d'écouter son interlocuteur, se trouve percuté par un détail. Il interrompt son interlocuteur pour lui signaler qu'il vient de réaliser quelque chose en rapport avec ce que ce dernier lui raconte. Il s'agit d'une réaction par rapport à un détail dans le discours de l'interlocuteur. Interprété comme tel dans ce contexte précis, cet énoncé joue le rôle d'un pragmatème dont la valeur sémantique est définie par le contexte d'emploi. Cet emploi d'un verbe tel que **استنى** le rapproche d'un énoncé interjectif, étant donné que tous les deux fonctionnent comme une réaction à un stimulus.

Le rapprochement avec un énoncé interjectif que nous venons d'évoquer est fondé sur la grande proximité entre ces deux types d'énoncé. Considérons l'exemple (11). Cet énoncé injonctif est réduit à un mot monosyllabique avec une emphatisation de la consonne /h/. Il s'agit d'un ordre intimé au locuteur de se dépêcher. Résultant d'une réaction de la

part du locuteur face à une situation bien déterminée, cet énoncé fonctionne à la fois comme une injonction et comme une interjection. Cependant toutes les interjections ne fonctionnent pas de la même façon et n'ont pas non plus le même contenu sémantique. Cette diversité des valeurs sémantiques des énoncés interjectifs peut être illustrée par les exemples suivants :

ohmonpèreohmonpère(12)أبي أبي

ohpapaohpapa(13)يا بابا يا بابا

ohmonDieuohmonDieu(14)يا ربي يا ربي

ohmonfeuohmonfeu(15)يا ناري يا ناري

S'agissant de leur forme, ces pragmatèmes fonctionnent comme des invocations : la première et la deuxième sont adressées au père du locuteur, la troisième est adressée à Dieu et la dernière est au feu avec un possessif appliqué à ce dernier. Bien évidemment, ces pragmatèmes ne sont pas compositionnels. Dans les deux premiers énoncés, il ne s'agit pas du tout d'une invocation au père. Mais ils fonctionnent comme une interjection conçue comme une réaction à une attitude ou à une personne. Dans l'énoncé 12, ce pragmatème peut avoir une valeur hypocoristique lorsqu'il est adressé par un adulte à un enfant, comme il peut être l'expression d'un étonnement doublé d'une contestation. L'énoncé 13 présente un pragmatème où la réduplication est binaire. Il exprime selon le contexte d'emploi, soit la joie en montrant de l'admiration devant un objet, une personne, etc., soit la douleur et la détresse, auquel cas il est prononcé avec une mélodie simulant le gémissement et la plainte. Les deux derniers exemples constituent deux interjections exprimant spécialement des sentiments négatifs tels que la peur, l'extrême angoisse et affliction. Ils sont employés pour exprimer la douleur intense à la suite d'une catastrophe, d'un accident, d'un décès, bref d'une affliction, etc.

Découle de ce qui vient d'être dit que la réduplication concerne non seulement toutes les parties du discours dans le parler tunisien, mais aussi des énoncés entiers. Elle peut avoir de nombreuses formes et plusieurs valeurs sémantiques. La même expression rédupliquée peut avoir une pléthore de significations, le contexte extralinguistique étant déterminant pour identifier le sens concerné. Nous nous proposons dans ce qui suit d'examiner un cas de figure, celui de la séquence très fréquente dans ce

parler, à savoir la séquence ayant pour base redupliquée « Allah » الله.

3. La reduplication du mot « Allah » en arabe tunisien et ses différentes réalisations

Le mot *Allah* couvre initialement une charge sémantique intimement liée à la croyance religieuse. Cependant, cette valeur sémantique a tendance à se détacher du contexte religieux pour n'en garder que la dimension affective qui en fait le plus souvent une interjection, dans ce sens où elle constitue une réaction à un stimulus. En termes énonciatifs, ces énoncés constituent un déterminant d'un déterminé extralinguistique défini par la situation de communication. À voir les exemples de reduplication du mot *Allah* en parler tunisien, nous sommes conduits à les considérer comme des pragmatèmes. En effet, ils ne sont pas rattachables à une partie du discours bien que le mot redupliqué soit considéré comme un nom. La reduplication dans ce cas est celle d'un énoncé que l'on peut, moyennant le contenu sémantique, rattacher à une situation de communication précise. Le deuxième critère justifiant leur rattachement à la catégorie des pragmatèmes est celui de l'autonomie. Dans tous les cas de figure, nous avons des énoncés autonomes. Bien que l'élément redupliqué, *Allah*, ne change pas, les énoncés en question changent de sens en fonction de la situation de communication et des contours prosodiques de l'énoncé redupliqué. Autrement dit, le jeu sur le nombre de reduplication, le débit et la prosodie confèrent à cette expression de nouvelles significations qui tendent à se fixer dans la langue. En travaillant sur un corpus puisé dans le parler tunisien, nous avons pu relever quatre emplois ayant chacun une charge sémantique propre.

3.1. « Allah ! Allah ! » une formule d'admiration

Dans ce cas de figure, le mot *Allah* est redupliqué deux fois. La démarcation des deux occurrences est faite de façon nette. À la prononciation de cet énoncé, on remarque un allongement de la voyelle emphatisée /a:/ suivi de la consonne épiglottale fricative /h/. Ces caractéristiques phonétiques, associées à un grand flux d'air, assimilent la prononciation de ce mot redupliqué à une expiration d'air témoignant d'une jouissance ressentie par le locuteur. La reconstitution de l'énoncé d'origine permet de justifier cette interprétation. En effet, la reduplication du mot الله « Allah » est un énoncé tronqué par apocope, l'énoncé initial

étant الله الله ما شاء الله , un type d'énoncé interjectif. D'ailleurs, le locuteur peut alterner les deux tronctions, par aphérèse الله ما شاء الله (trad. Litt. La volonté de Dieu), ou par apocope, الله الله « Allah ! Allah ! » (Dieu ! Dieu !), une sorte d'invocation de Dieu. Sur le plan formel également, nous soulignons que la réalisation de cet énoncé interjectif correspond pour ainsi dire à un idéophone. En effet, la répétition de la liquide /l/ fait de cet énoncé une sorte d'imitation.

Qu'il soit entier, tronqué par apocope ou par aphérèse, cet énoncé interjectif constitue un pragmatème. Outre son autonomie, son contenu sémantique est déterminé par les conditions d'emploi extralinguistique. En effet, cette interjection se produit lorsque le locuteur ressent une grande joie en écoutant une belle chanson, une belle composition musicale, une psalmodie du Coran avec une belle voix. Cet énoncé sert de déterminant d'un déterminé extralinguistique. Il comporte une valeur modale marquant l'appréciation du locuteur de ce qu'il perçoit d'une manière ou d'une autre.

3.2. « Allah ! Allah ! » une formule de reproche

Cet énoncé interjectif se caractérise par une reduplication binaire du mot *Allah*. Comme l'énoncé précédent, il y a une démarcation entre les deux occurrences. Cependant, il s'en distingue par l'absence d'allongement de la voyelle /a/ à laquelle vient s'ajouter un rythme rapide et une réalisation tonale particulière. Tous ces éléments font que le contexte de réalisation est restreint et négatif. Il s'agit d'exprimer sa répréhension devant quelque chose ou une attitude. Sur le plan formel, le locuteur peut désigner le locuteur par le syntagme prépositionnel عليك (de toi). Le reproche peut être adressé à un absent par une tierce personne. Ainsi ce syntagme prépositionnel change en fonction de la ou les personnes concernée(s) par cette réprimande. S'ajoutent à la formule des syntagmes prépositionnels tels que عليه (de lui), عليهم (d'eux/d'elles).

Étant donné que le sens de cet énoncé est conditionné par le contexte d'emploi, nous pouvons le rattacher à la classe des pragmatèmes. Précisons simplement qu'il suffit de changer le contexte d'emploi et les aspects suprasegmentaux pour que ce pragmatème négatif se transforme en pragmatème positif. Par exemple, pour exprimer sa reconnaissance à quelqu'un, qu'il soit présent ou absent, singulier ou pluriel, le locuteur peut dire tout naturellement الله الله عليه/عليهم « Allah Allah pour cette personne/

pour ces gens ». Ainsi cet énoncé serait-il une forme de remerciement intensifié puisqu'il y a une invocation de Dieu.

3.3. « Allah ! Allah ! Allah » une formule d'alerte

Il s'agit du troisième cas de figure de ce pragmatème qui a sa propre réalisation, son contenu sémantique et les conditions extralinguistiques de son emploi. D'abord, sur le plan formel, la reduplication du mot *Allah* se fait un nombre de fois indéterminé. L'attaque glottale /ʔ/ que l'on trouve dans le mot *Allah* disparaît au profit de la prononciation de l'épiglottale fricative /h/, ce qui donne la réalisation suivante /hallahallahalla هَلَّا هَلَّا هَلَّا avec l'emphatisation de la voyelle finale /a/. La concaténation du même mot plusieurs fois sans démarcation entre les unités donne lieu à une segmentation où la voyelle /a/ prend appui sur la consonne /h/ finale, d'où cette transformation de forme : alla/halla/halla.

Ces éléments formels et le contexte d'emploi font de cet énoncé un pragmatème exprimant une alerte, un choc, une surprise désagréable, bref un contexte négatif. Par exemple, cet énoncé interjectif synthétique peut être réalisé par un parent qui, rentrant à la maison, se rend compte que son enfant a laissé le robinet ouvert. Suite à cet incident, il y a un débordement de l'eau, ce qui en résulte que toute la maison se trouve inondée. L'interjection « Allah ! Allah ! Allah ! » synthétise beaucoup d'émotions telles que la colère, la déception et l'étonnement.

3.4. « Allah ! Allah ! » une forme d'ironie

Il s'agit dans ce cas d'une reduplication binaire. La réalisation de cet énoncé interjectif se fait par la démarcation des deux occurrences. L'absence d'allongement de la voyelle /a/ crée une sorte de soudure entre les entités en en faisant un seul énoncé. Cet énoncé se distingue du premier par cette réalisation. Il se trouve aux antipodes du premier dans ce sens où il exprime l'ironie, parfois amère, alors que le premier renvoie à une jouissance ressentie.

Outre les éléments formels de cet énoncé, le contexte d'emploi oriente l'interprétation de cette interjection. Imaginons par exemple une situation où l'espoir d'une personne ou d'une collectivité repose sur l'acte d'une personne. Cette dernière, non seulement ne fait rien pour satisfaire ces attentes, mais elle fait tout le contraire de ce qu'on attend d'elle. Ainsi

l'énoncé « Allah ! Allah ! » serait en apparence une admiration qui cache une grosse déception, d'où sa dimension ironique, une sorte d'antiphrase. Par exemple, un père, s'attendant à ce que son fils soit brillant dans ses études, découvre qu'il fait l'école buissonnière. Un tel énoncé, employé dans ce contexte, véhicule une réprobation.

4. Conclusion

La description de la réduplication nous a montré que ce phénomène caractérise plusieurs langues, qu'elles soient écrites ou orales. Loin d'être un phénomène isolé, il a un impact sur le système linguistique. Il permet en effet de créer des unités polylexicales figées. Il se trouve à la croisée de nombreuses disciplines linguistiques. La réduplication est en effet liée à la morphologie (soudure, amalgame, figement, énoncé interjectif, etc.), à la syntaxe dans la mesure où les unités amalgamées peuvent être des verbes, des adjectifs, des adverbes, des noms, etc., sans oublier le caractère interjectif de beaucoup d'énoncés rédupliqués.

Sur le plan sémantique, la réduplication constitue un facteur de production de sens. L'unité rédupliquée n'a jamais le même contenu sémantique de l'unité simple lui servant de base. De plus, la réduplication peut être un facteur de polysémie. La dimension pragmatique qui apparaît à travers le rôle des conditions d'emploi favorise l'apparition de nouvelles acceptions. À ce propos, apparaît la dimension culturelle que revêt la réduplication. En effet, le redoublement d'un mot donné dans une langue ne produit pas le même sens dans le redoublement du mot correspondant dans une autre langue. Un travail sur un corpus plus grand avec une méthode contrastive est de nature à apporter plus d'éclairage sur la nature pluridimensionnelle de ce phénomène.

Références bibliographiques

- ARRIVÉ, M. et al., *La grammaire d'aujourd'hui, guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Flammarion, 1986.
- BACCOUCHE, T., MEJRI, S., GHARIANI BACCOUCHE, M., Du sacré au profane : le parcours d'une lexicalisation, dans MEJRI, S., GROSS, G., BACCOUCHE, T., CLAS, A. (dir.), *Le figement lexical*, Actes de la 1^{re} LRM, Tunis, 1998, 121-132.

- BARBERIS, J.-M., L'interjection : de l'affect à la parade, et retour, *FAITS DE LANGUES*, 1995, **6**, *L'exclamation*, 93-104.
- BLANCO, X., MEJRI, S., *Les pragmatèmes*, Paris, Classiques Garnier, 2018.
- DUCHET, J.-L., Les marques de la motivation en anglais. Des noms d'animaux aux relations dérivationnelles, *FAITS DE LANGUES*, 1993, **1**, *Motivation et iconicité*, 241-249.
- DUMESTRE, G., Idéophones et adverbes expressifs en bambara, *AFRIQUE ET LANGAGE*, 1981, **15**, 20-30.
- DUMESTRE, G., Remarques à propos de l'usage des adverbes expressifs en bambara, *AFRIQUE ET LANGAGE*, 1982, **17**, 5-11.
- DUMESTRE, G., Les redoublés en a du bambara, *MANDENKAN*, 1983, **6**, 37-53.
- DUMESTRE, G., *Le bambara du Mali, essais de description linguistique*, Paris, Univ. Paris III, 1987.
- DUMESTRE, G., Les idéophones : le cas du bambara, *FAITS DE LANGUES*, 1998, **11-12**, *Les langues d'Afrique subsaharienne*, 321-334.
- HAGÈGE, C., *L'homme de paroles*, Paris, Fayard, 1985.
- HAMMER, F., Iconicité et réduplication en français, *FOLIA LINGUISTICA*, 1997, **31** : **3-4**, 285-300.
- KABORE, R., *Contribution à l'étude de l'idéophonie*, CEROL, Paris, INALCO, 1993.
- MARTIN, R., *Linguistique de l'universel*, Édition augmentée d'une Annexe et d'un Index des notions, Académie des inscriptions et belles lettres, 2021.
- MARTIN, R., Quelques remarques sur la sémantique de la phrase exclamative, *REVUE DES ÉTUDES SLAVES*, 1987, **59**, **3**, 1987, en hommage à Jacques Veyrenc, 501-505.
- MEJRI, S., MEJRI, S., La phraséologie spécialisée : Concepts, opacité, culture, *PHRASIS*, Décembre 2020, 249-277.
- MEJRI, S., Délimitation des unités phraséologiques, in ORTIZ ALVAREZ, M.L. (éd.), *Tendências atuais na pesquisa descritiva e aplicada em fraseologia*, 2012, **1**, Pontes, Brésil, 139-156.
- MEJRI, S., Figement et défigement : problématique théorique, *PRATIQUES*, 2013, **159-160**, Metz, 79-97.
- MEJRI, S., La phraséologie française : synthèse, acquis théorique et descriptifs, *LE FRANÇAIS MODERNE*, 2018, **1**, Paris, CILF, 5-32.
- MEJRI, S., ZHU, L., Données dictionnaires informatisées : phraséologie et inférence, in MAGRI, V., (dir.), *LE FRANÇAIS MODERNE, Linguistique et traitements quantitatifs*, 2020, **1**, Paris, CILF, 102-136.
- MEJRI, S., Polylexicalité, monolexicalité et double articulation : le problème du mot, *CAHIERS DE LEXICOLOGIE*, 2006, **89-2**, Garnier, Paris, 209-221.
- MEJRI, S., L'Expression du contenu grammatical, entre morphosyntaxe et lexique, in BADIOU-MONTFERRAND, C., BAJRIC, S., MONNERET, PH. (éds.), *Penser la langue. Sens, texte, histoire*, Paris, Champion, 2017, 293-307.

- MEJRI, S., ZHU, L., MENESES-LERÍN, L., Polylexicalité et iconicité, *Verbum*, 2021, **XLII**.
- MOREL, M.-A., DANON-BOILEAU, L., *Grammaire de l'intonation : exemple du français*, Paris, Ophrys, Bibliothèques de faits de langues, 1998.
- MORIN, Y.-C., The Phonology of Echo Words in French, *LANGUAGE*, 1972, **48**, 97-108.
- NEWMAN, P., Idéophones from a syntactic point of view, *JOURNAL OF WEST AFRICAN LANGUAGES*, 1968, **V (2)**, 107-117.
- OUESLATI, L., Le français en contact avec le parler tunisien : le cas des connecteurs, in DE FERAL, C., MEJRI, S. (dir.), *LE FRANÇAIS EN AFRIQUE*, 2018a, **32**, 133-148.
- OUESLATI, L., L'interprétation des unités phraséologiques entre combinatoire interne et emploi co-textuel : le cas des unités adverbiales polylexicales, in MEJRI, S., KRZYŻANOWSKA, A. (éds.), *LUBLIN STUDIES IN MODERN LANGUAGES AND LITERATURE*, 2018b, **42, 4**, 60-80.
- OUESLATI, L., Intensité et quantification, l'actualisation des prédicats : le cas de l'adverbe, *ACTA PHILOLOGICA*, 2019, **53**, 217-232.
- PEYRAUBE, A., L'iconicité : un nouveau dogme de la syntaxe chinoise ?, *FAITS DE LANGUES*, 1993, **1**, *Motivation et iconicité*, 69-78.
- PLATIEL, S., *Description du parler samo de Toma, Haute-Volta*, Thèse d'Etat, Paris V, 1974.
- PLÉNAT, M., *Toto, Guignitte, Fanfan et toute la famille*, *CAHIERS DE GRAMMAIRE*, 1982a, **4**, 95-166.
- PLÉNAT, M., Quatre notes sur la morphologie des hypocoristiques à redoublement, *CAHIERS DE GRAMMAIRE*, 1982b, **5**, 79-134.
- PLÉNAT, M., Prolégomène à une étude variationniste des hypocoristiques à redoublement en français, *CAHIERS DE GRAMMAIRE*, 1999, **24**, 183-219.
- RAINER, F., La reduplication française du type *figille* d'un point de vue diachronique, in RUFFINO, G. (éd.), *Atti del XXI Congresso Internazionale di Linguistica e Filologia Romanza, Sezione 1, Grammatica storica delle lingue romanze*, Tübingen, Niemeyer, 1988, 279-289.
- ROSSI, M., *L'intonation, le système du français : description et modélisation*, Paris, Ophrys, 1999.
- SAMARIN, W., Perspectives on African idéophones, *AFRICAN STUDIES*, 1965, **24-2**, 117-121.
- SCHAPIRA, C., Le redoublement expressif dans la création lexicale, *CAHIERS DE LEXICOLOGIE*, 1988, **52 : 1**, 51-63.
- SCULLEN, M. E., New Insights into French Reduplication, in WILTSHIRE, C. R., CAMPS, J. (eds), *Romance Phonology and Variation*, Amsterdam-Philadelphia, John Benjamins, 2002, 177-189.
- TAI, J., (1989) cité par PARIS, M.-C., PEYRAUBE, A. dans L'iconicité : un nouveau dogme de la syntaxe chinoise ?, *FAITS DE LANGUES*, 1993, **1**, *Motivation de l'iconicité*, 69-78.

WIERWBICKA, A., Italian Reduplication. Cross Cultural Pragmatics and Illocutionary Semantics, *LINGUISTICS*, 1986, **24**, 287-315.

ZERLING, J.-P., Structure syllabique et morphologique des mots à caractère onomatopéique et répétitif en français : étude phonétique, *TRAVAUX DE L'INSTITUT DE PHONÉTIQUE DE STRASBOURG*, 2000, **30**, 115-162.

ZHU, L., Moule locutionnel lexicographique et traitement des phraséologismes ?, *LES CAHIERS DU DICTIONNAIRE*, 2019, **11**, Classiques Garnier, 147-163.